

## **Comment s'explique l'augmentation des taxes en Matawinie ?**

**Rawdon, le 8 février 2023** – Le sujet sur toutes les tribunes actuellement constitue sans doute l'augmentation considérable du coût de la vie et l'impact sur le budget des citoyens et des municipalités. Comment se traduit cette augmentation en Matawinie ?

Tout d'abord, le boom qu'a connu l'industrie immobilière a entraîné une augmentation considérable de la richesse foncière partout au Québec. En Matawinie, la mise à jour des rôles triennaux effectuée dans six municipalités a généré une augmentation de 1 406 298 300 \$ en richesse foncière.

Par ailleurs, les coûts pour le transport collectif ont explosé à travers tout le Québec en raison du coût du carburant qui a monté en flèche en 2022. Les dépenses initialement budgétées ont dû être revues à la hausse entraînant ainsi une augmentation considérable des coûts d'exploitation. « Notre plus grand défi cette année sera de revoir l'offre de transport collectif sur notre territoire de manière à respecter la capacité de payer des municipalités locales. Des changements sont à prévoir, notamment en ce qui concerne les tarifs et les horaires. », mentionne Mme Isabelle Perreault, préfète de la MRC de Matawinie et mairesse de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez.



Le Conseil de la MRC est actuellement en réflexion quant à son offre de service de transport collectif. Pour une municipalité d'environ 3 500 habitants, on parle d'une augmentation de 250 % des coûts liés au transport collectif. Alors qu'en ce qui concerne le développement économique, l'environnement et l'aménagement du territoire, cela représente une augmentation de 17 %.

« Certains croient que l'augmentation du compte de taxes municipales est directement liée à l'augmentation des quotes-parts de la MRC, mais le Conseil de la MRC souhaite que les coûts soient répartis davantage en fonction de l'achalandage et du principe d'utilisateur payeur de manière à s'assurer que le transport collectif en Matawinie soit viable et ne représente pas un gouffre financier. », explique franchement la préfète.

Rappelons qu'une MRC n'a pas la possibilité de taxer directement les citoyens et se finance à même les quotes-parts qu'elle reçoit des municipalités. En complémentarité avec les obligations et services municipaux, certaines compétences demandent une concertation entre les municipalités locales et exigent une planification, une coordination et un partage du financement à l'échelle régionale, notamment pour le projet de transport collectif mais aussi pour celui du déploiement de fibre optique de Connexion Matawinie, lequel se poursuivra en 2023. « À cet effet, j'invite les citoyens de la MRC de Matawinie à suivre l'avancement de ce projet porteur pour le développement de notre territoire. », conclut Mme Perreault.

À propos de la MRC de Matawinie :

Entrepreneur de nature, la Matawinie mise sur un développement économique respectueux de la qualité de vie de ses résidents et la préservation de ses paysages soutenant les valeurs écologiques qu'elle défend. La MRC de Matawinie est une organisation proactive qui offre une multitude de services à ses municipalités et ses citoyens grâce à une équipe de professionnels aguerris et guidés par la concertation des élus. En Matawinie, la fierté du sentiment d'appartenance est majeure et le sceau 100 % Matawinie en est une illustration. Pour découvrir la Matawinie : [mrcmatawinie.org](http://mrcmatawinie.org)

– 30 –

Source : Mme Catherine Lavallée, coordonnatrice aux communications  
MRC de Matawinie  
450 834-5441 poste 7001  
[clavallee@matawinie.org](mailto:clavallee@matawinie.org)

